

date de convocation : 30 novembre 2017 Affiché le : 16 décembre 2017 retiré le : 16 février 2018  
**conseillers élus : 11 - conseillers en fonction : 09 - présent : 09**

**COMPTE RENDU** DE LA SÉANCE DU 07 DÉCEMBRE 2017  
 DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RAMMERSMATT

**Étaient présents :** Mesdames Alice BERNHARDT, Virginie MANAKOFAIVA et Messieurs Jean-Marie BOHLI, François GRUNEWALD, Jean-Jacques GUTH, Benoît HAAGEN, Jean-Marc KAELBEL, Raymond LABRUDE, Raymond SCHIRMER.  
 Madame Catherine CORDEIL a été désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents, ouvre la séance à 19h30

Ordre du jour :

- |   |  |
|---|--|
| <p>1. Approbation du P. V. de la séance du 11 octobre 2017,</p> <p>2. Pompiers (vente du véhicule),</p> <p>3. Convention de répartition des charges d'entretien des routes départementales en agglomération,</p> <p>4. Baisse de dotation : adoption d'une motion pour une loi en faveur des communes et de la ruralité,</p> <p>5. Courrier pour la gendarmerie de THANN : participation aux frais de construction,</p> | <p>6. Résiliation contrat d'entretien du bâtiment,</p> <p>7. Virement de crédit,</p> <p>8. Préparation du repas des aînés,</p> <p>9. Divers : assurances , Hochburg, ancienne caserne, les bancs et les tables extérieurs fabriqués lors de la journée citoyenne ont été mis en place, travaux fibre, problème de téléphone depuis 3 semaines, .....</p> |
|---|--|

**POINT 01 : Approbation du P.V. de la séance du 11 octobre 2017.**

Points 05 : Il est demandé de préciser que le budget pour cette animation ne dépasse pas 200 €.

Point 11 : il faut lire

"La part de l'argent qui appartenait aux enfants et qui figurait sur un compte à l'époque de l'ASL, a été transféré à L'Office Municipal des Sports, des Loisirs et de la Culture."

"Rue Bellevue, il est demandé de limiter la rue Bellevue à 30 km l'heure."

Après les remarques ci-dessous, le procès-verbal dont un extrait a été transmis à chaque membre, est approuvé à l'unanimité des membres présents.

**POINT 02 : Pompiers (vente du véhicule),**

Le véhicule (armé) des sapeurs-pompiers immatriculé : DZ-195-RV (BREMACH) a été cédé à la commune de Bourbach Le Haut pour 6000€ (4000 le véhicule et 2000 l'équipement).

Coût de l'installation du 2ème défibrillateur à l'extérieur de l'atelier communal selon le devis : armoire + fixation : 1356€ ttc, l'armoire seule : 708€ TTC

**POINT 03 Dél. 35/2017 :** Convention de répartition des charges d'entretien des routes départementales en agglomération

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention de répartition des charges d'entretien des Routes Départementales en agglomération avec le Conseil Général du Haut-Rhin. Les passages piétons seront repeint par la commune.

**POINT 04 Dél. 36/2017:** Baisse de dotation : adoption d'une motion pour une loi en faveur des communes et de la ruralité,

Après explications et lecture de la motion, le conseil municipal, à l'unanimité APPROUVE l'ensemble du contenu de la motion établie par l'AMRF sur l'adoption d'une Loi en faveur des communes et de la ruralité ; S'ASSOCIE solidairement à la démarche de l'Association des maires ruraux de France en faveur d'une loi-cadre « commune et ruralité ».

**POINT 05 Dél. 37/2017 :** Courrier pour la gendarmerie de THANN : participation au frais de construction,

le conseil municipal une (1) abstention et huit (8) voix pour, confirme l'arrêt de paiement de la participation communale au frais de construction de la gendarmerie de THANN. Un courrier sera adressé à la commune de Thann.

**POINT 06 :** Résiliation contrat d'entretien du bâtiment

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'il a résilié, à compter du 1er février 2018 ; le contrat d'entretien de la mairie-salle communale avec la société Tounet. Certaines tâches ne sont pas ou peu effectuées, le matériel mis à disposition n'est pas utilisé, non respect du planning,....

**POINT 07 :** Virement de crédit

Monsieur le maire annonce à l'assemblée qu'il a été ponctionné dans le comptes "dépenses imprévues :546.68 € pour alimenter le compte 6718 autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion ( 381.68) et le compte intérêts réglés à l'échéance(165).

**POINT 08 :** Préparation du repas des aînés,

Il est demandé des volontaires pour le service et la plonge.

**POINT 09 Divers :**

**assurances :** à compter du 1er janvier 2018 nouveaux prestataire : La Maif,

**Hochburg :** prévoir pour 2018 de nettoyer le long du chemin.

**L'ancienne caserne,** rue principale, a été vendue il faut maintenant la vider. Au vu des délais administratifs et notariaux la recette sera comptabilisée en 2018.

**Les bancs et les tables extérieurs** fabriqués lors de la journée citoyenne ont été mis en place. (terrain de jeux, sentier botanique, terrain devant l'atelier municipal,...)

*Travaux fibre* les travaux d'enfouissement sont terminés. Prochaine étape le branchement.

**Problème de téléphone :** pendant 3 semaines, la mairie-école n'avait plus de téléphone, après des relances "orange" a admis sa responsabilité et a effectué la réparation et nous a accordé un avoir sur la prochaine facture. suite aux problèmes téléphoniques récurant, Madame Virginie MANAKOFAIVA, vice-présidente du syndicat scolaire, annonce le détachement de la ligne téléphonique de l'école du standard de la mairie.

**La VMC** est programmée pour ne fonctionner que quand il n'y a pas école (de 19h à 8h).

Monsieur le maire informe qu'il a rendez vous ; à sa demande ; avec monsieur TOUVIER (IEN) et monsieur René KIPPELEN, maire de Leimbach le 09 janvier 2018.

Madame Virginie MANAKOFAIVA, s'étonne que les représentants du syndicat scolaire ne participent pas à la réunion.

La séance est levée à 21h00.